ANALYS SANTE

Conseil et formation professionnelle

Moteur de compétences

EXTRAIT DE NOTRE CATALOGUE DE FORMATIONS

Formations professionnelles

CMPP - CAMSP

PCO

2026-2027

Nos catalogues ne sont plus imprimés en masse compte tenu de notre engagement RSE*.
Nos programmes sont téléchargeables en ligne ou adressés sur demande.
*RSE : Responsabilité sociétale (ou sociale) des entreprises

Certification Qualiopi communiquée sur demande

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

ANALYS SANTÉ
Conseil et formation professionnelle
Moteur de compétences

Sommaire

Projets institutionnels 3

Suivi des enfants et des familles 5

Outils institutionnels 9

Management, qualité, gestion des risques 14

Que peut vous apporter ANALYS-SANTÉ ?

- ANALYS-SANTÉ vous aide à réfléchir à vos pratiques, à mettre en oeuvre vos projets institutionnels et à conduire les évolutions nécessaires à la transformation de l'offre. Pour accompagner ces changements, la formation professionnelle constitue un atout et un ressort considérables. Elle permet de renforcer et développer les compétences, de s'ouvrir à d'autres regards et à d'autres perspectives, d'apporter des connaissances, une vision, de réussir.
- ANALYS-SANTÉ vous apporte un cadre et des repères juridiques solides et lisibles. Dans un environnement complexe où les changements sont nombreux et profonds, une lecture du cadre est indispensable à l'élaboration d'une réponse adaptée et pertinente. L'idée est de chercher et de proposer des solutions compatibles avec vos orientations et vos besoins.
- ANALYS-SANTÉ vous propose une approche modulable au gré de vos besoins, tant en termes de contenu que de modalités.

C'est sur cette triple ligne directrice que nous poursuivons notre travail, y compris en développant des outils de formation modulaire associant, pour les professionnels et les établissements qui le souhaitent, une formation présentielle à une formation à distance avec des outils simples et efficaces. La satisfaction de nos clients reste un bon indicateur de la réussite de la transmission des savoirs et des compétences. De fait, cette transmission résulte d'enrichissements mutuels, car nous capitalisons aussi sur notre expérience avec vous, rendant la transmission plus riche encore.

ANALYS-SANTÉ est à vos côtés !

ANALYS-SANTÉ
Tél. : 02 97 80 30 40
Courriel : contact@analys-sante.fr - www.analys-sante.fr - 2, Coat Kistin - 56530 Quéven
RCS Lorient - SIRET 79935744700033 - NAF 7022Z - N° TVA : FR 38799357447
Organisme de formation enregistré sous le n° 53560923356. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
Règlement intérieur et formulaires d'inscription sur www.analys-sante.fr
N° habilitation ANESM-HAS H2017-03-1885
ACT+ Consulting - SAS au capital de 4 000 €
Mise en page : Dolmenhir Communication - www.dolmenhir.fr
Photos : © ACT+ Consulting

Politiques publiques : Quelles évolutions du travail clinique en CMPP ?

« Que l'avenir ne soit plus ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire »
H. Bergson

Les évolutions des politiques publiques et de la démographie médiale impactent incontestablement le travail clinique.
Le parcours du patient évolue. Le patient devient une *personne accompagnée*. Les plateformes se développent, la stratégie TND s'installe, les filières et centres ressources TDAH sont appelés à modifier le paysage. Des partages d'informations sont attendus des partenaires. Inclusion et PAS se développent. DUI et DMP se généralisent. Les files actives augmentent et les populations évoluent alors que les tensions dans certains métiers restent problématiques. SERAFin-PH pointe du nez.
La composition des équipes et l'organisation même des CMPP évoluent. De nouvelles réponses des CMPP sont parfois attendus par les autorités et par les gestionnaires. Une autre approche est parfois convoquée.
Sans esprit d'exhaustivité, cette formation propose de contribuer à la réflexion sur les évolutions à prendre en compte ou à envisager dans le travail clinique

Objectifs
- Mieux appréhender les évolutions en cours
- Réfléchir à l'impact des évolutions des politiques publiques sur les réponses à apporter en CMPP
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis
Néant

Professionnels concernés
Tout ou partie de l'équipe (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode
Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Intra* : 1 jour

Formateur-consultant

1 790 €*

Formation sur mesure : nous contacter

Programme

I. État des lieux
- Missions des CMPP
- Place des CMPP dans le système médico-social
- Annexe XXXII : obsolète ?

II. Évolution des politiques publiques
- Tendance des politiques publiques
- Évolutions terminologiques
- Stratégie TND 2023-2027
- Filière TDAH
- Plateformes
- Niveaux 1 et 2 d'intervention
- ESMS numérique, DUI, DMP
- Dispositifs inclusifs

III. Impacts ?
- Quelle transformation de l'offre de soins ?
- Quels positionnements des CMPP ?
- Quels parcours pour les enfants ?
- Quels partenariats ?
- Quels partages d'informations ?
- Quel pluralisme des approches thérapeutiques ?
- Quelle pluridisciplinarité ?
- Quelle (bonne ?) pratique de régulation des files d'attente ?
- Quel cadre d'accueil des demandes ?
- Quelles réponses à quels besoins ?
- Quelle direction administrative en CMPP
- Quelle coordination en CMPP
- Quelles marges de manœuvre ?

IV. Évaluation – Bilan

Modules complémentaires
- Élaborer un projet d'établissement : cadre et méthode
- Préparer et suivre le CPOM
- Quel processus d'accueil, d'évaluation et de prise en charge en CMPP et/ou CAMSP ?
- Secret partagé
- RGPD
- Projet personnalisé (de soins)
- Dossier de l'enfant

Cette formation en CAMSP
Nous contacter

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Élaborer un projet d'établissement porteur de sens en CMPP et/ou CAMSP

« La science des projets consiste à prévenir les difficultés de l'exécution »
Vauvenargues

Un projet d'établissement doit être élaboré ou révisé au minimum tous les 5 ans.
Outre la description de l'organisation et du fonctionnement, ce projet écrit devrait préciser les axes de travail des prochaines années. Dans un environnement évolutif, il s'agit d'un travail important, tant pour la stratégie de l'établissement que pour la visibilité apportée à l'équipe que pour la qualité des suivis. En toute rigueur, ce travail devrait être participatif.

Apports attendus

Une aide méthodologique permet d'optimiser le temps et l'énergie de l'équipe. Elle ouvre aussi sur d'autres expériences. Elle apporte un espace de réflexion, de respiration, une aide à la structuration du projet. Elle facilite l'acquisition d'une vision et une élaboration adaptée aux besoins de l'établissement, des enfants, des familles et le cas échéant des partenaires. Elle constitue un véritable levier d'accompagnement des évolutions à mener.

Objectifs

- Acquérir une méthode facilitant l'élaboration du projet d'établissement
- Savoir définir des axes stratégiques adaptés à un CMPP et/ou CAMSP
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

Intra* : 1 à 5 jours selon besoins

Formateur-consultant

À partir de 1 790 €* (1 jour)

Formation à distance : nous contacter

Formation sur mesure : nous contacter

Accompagnement de projet
Nous contacter

Programme

I. Qu'est-ce qu'un projet d'établissement en CMPP/CAMSP ?

- Notion de projet
- Enjeux, objectifs
- Obligations liées à la démarche
- Spécificités CMPP et CAMSP

II. Quels sont les éléments à prendre en compte ?

- Projet d'équipe(s)
- Commande publique, CPOM
- Projet associatif
- Besoins des enfants et des familles
- Guidance parentale
- Évolution des politiques publiques
- Nouveau champ d'évaluation des ESMS (HAS, mars 2022)

III. Contenu du projet et choix stratégiques

- Axes stratégiques
- Contenu obligatoire (à jour loi du 7 fév. 2022)
- Contenu habituel, contenu souhaitable
- Cœur du projet

IV. Comment l'élaborer ?

- Étapes (méthodo ANESM-HAS)
- Évaluation du projet actuel
- Attentes : gouvernance, direction, équipes, partenaires
- Besoins des enfants et des familles
- Temps à y consacrer, temps disponible
- Finalisation

V. Conditions de la réussite

- Démarche
- Outils, groupes de travail, pilotage
- Leviers, apports attendus
- Pièges à éviter

VI. Atelier(s) de travail

Pour les formations de plusieurs jours et selon les besoins : ateliers thématiques ou au rythme des étapes du projet

VII. Évaluation - bilan

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Cadre juridique de la prise en charge des enfants en CMPP et/ou CAMSP

L'objet de cette formation est de faire un point sur l'état du droit concernant le cadre juridique et éthique de la prise en charge et/ou de l'accompagnement des enfants et des familles en CMPP ou en CAMSP.
Sur option, cette formation peut proposer un recueil des attentes des participants, un atelier questions-réponses, ainsi le cas échéant que des cas cliniques commentés et discutés lors de la journée.

Objectifs

- -Être en mesure de confronter droit, déontologie, éthique et pratique clinique
- -Enrichir la réflexion sur les responsabilités et sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (ex : équipe) Groupe d'env. 12 professionnels

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Intra* : 1 jour

Thierry CASAGRANDE
Avocat

1 790 €*

Formation sur mesure : nous contacter

Options

- Recueil des questions et préparation en amont
- Programme centré sur la réponse aux questions + cas cliniques

Cette formation en PCO
Nous contacter

Programme

I. Introduction

- Tour de table
- Attentes

II. Cadre juridique

- Missions d'un CMPP ou d'un CAMSP
- Droits des patients (loi du 4 mars 2022)
- Droit des usagers (loi du 2 janv. 2002)
- Droits des enfants (soins)
- Devoirs des parents (soins)
- RGPD : impact sur les droits des enfants et des parents

III. Responsabilités

- Les différents niveaux de responsabilité
- La distribution des responsabilités
- Les CMPP sans médecin

IV. Prise en charge et accompagnement

- L'autorité parentale et ses conséquences sur les soins et sur l'accompagnement
- Les obligations documentaires
- Les échanges d'informations : en équipe, avec les parents, avec des tiers
- Le parcours de l'enfant
- La place des réunions de synthèse et de la décision clinique en CMPP

V. Évaluation - bilan

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Secret *partagé* en CMPP et/ou CAMSP

Cadre juridique et éthique des échanges d'informations

Entre secret et pluridisciplinarité : conduite à tenir

Le travail auprès des patients implique une approche pluridisciplinaire. A cette fin, des échanges d'informations sont nécessaires, à la fois oralement et par écrit. Ils sont déterminants pour l'élaboration et l'évaluation d'un suivi adapté, cohérent et de qualité. Mais un projet pluridisciplinaire doit respecter les droits des patients et des parents, notamment le droit au secret. Sur ce point, la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, le RGPD (règlement général sur la protection des données) et la loi du 20 juin 2018 posent des obligations nouvelles qui restent souvent méconnues. Le renforcement des droits des usagers et de la protection des données n'est pas sans conséquences en termes de responsabilités juridiques et de pratiques professionnelles. En pratique, il s'agit de résoudre deux types de questionnements :
- quelles informations peut-on échanger et avec qui ?
- comment répondre au renforcement des obligations d'information et recueil du consentement des parents aux échanges d'informations ?

Cette formation propose des apports juridiques pratiques. Elle vise d'une part, à préciser le cadre juridique des échanges d'informations, d'autre part à proposer des repères et à rechercher des solutions pratiques conformes au droit, à l'éthique, aux besoins du suivi. Attention, les solutions seront a priori différentes selon la catégorie d'établissement (CMPP, CAMSP, BAPU) et d'autre part selon ses orientations.

Objectifs
- Identifier le cadre du secret
- Identifier les outils garantissant le secret de certaines informations et le partage d'autres informations
- Assurer un suivi pluridisciplinaire de qualité et respecter les droits des « usagers »
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Professionnels concernés
Tout professionnel intéressé

Méthode
Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis
Néant

Intra* : 2 jours

Thierry CASAGRANDE
ou Frantz FAIVRE
Avocats

3 390 €*

Formation à distance : nous contacter

Formation sur mesure : nous contacter

PCO et secret *partagé*
1 ou 2 jours
à partir de 1 790 €* (1 j)
Nous contacter

Programme

I. Cadre du secret et des échanges d'informations
- Droits des patients, enfants, ado, jeunes adultes et des usagers (rappel)
- Loi du 26 janvier 2016
- RGPD
- Loi du 20 juin 2018
- Ordonnance du12 déc. 2018
- Cadre juridique du secret
- Les différents secrets
- Impact du statut CAMSP, CMPP, BAPU
- Obligations professionnelles
- Papier et informatique
- Professionnels tenus au secret
- Nouvelles conditions du secret partagé
- Échanges en équipe et partenariats
- Impact de l'autorité parentale
- Écrits professionnels, notes personnelles
- Écrits communicables ou non
- Responsabilités juridiques

II. Impact sur l'organisation du suivi
- Projet de soins
- Réunions de synthèse
- Écrits professionnels, comptes rendus, bilans
- Marges de manœuvres
- Parts respectives de l'oralité et de l'écrit
- L'accès à certaines pièces du dossier et au dossier du patient
- Information des enfants/parents et recueil du consentement aux échanges d'informations : quelles informations, quels outils, quelles règles adopter ?

III. Évaluation – bilan

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Quel parcours de l'enfant en CMPP et/ou CAMSP ?

Cette formation propose un travail de réflexion sur le parcours et l'organisation des soins en CMPP et/ou en CAMSP.
Elle est le fruit de notre expérience des CMPP et des CAMSP. Si ces deux catégories d'établissements fonctionnent souvent différemment (les CAMPS sont sans doute plus pédiatriques, les CMPP plus psychanalytiques), il nous est apparu intéressant de proposer de les réunir autour de cette question. Etant entendu que de nombreux éléments du processus d'accueil et de suivi sont similaires.
Certaines questions peuvent interroger : celle de la régulation des listes d'attentes parfois très (trop ?) longues à certaines étapes en CMPP et en CAMSP, celle du manque de praticiens (pédopsychiatres, orthophonistes), la priorisation de certaines demandes, l'évolutions des réponses apportées aux enfants, adolescents, jeunes adultes et familles, le travail avec les partenaires, etc.
Cette formation propose un temps d'apports et un temps de discussion et/ou d'ateliers. Elle peut aussi servir de point d'appui à la réflexion sur l'évolution du projet d'établissement

Objectifs

- Se questionner sur le parcours de l'enfant, de l'adolescent et de sa famille
- Se questionner sur les modalités de réponses apportées aux enfants, adolescents et familles
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé de CMPP et/ou CAMSP

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

Intra* : 2 jours

Formateur-consultant

3 390 €*

Formation à distance : nous contacter

Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- Projet d'établissement
- Quel processus d'accueil, d'évaluation et de prise en charge en CMPP et/ou CAMSP ?
- Secret *partagé*
- RGPD
- Dossier de l'enfant

Programme

I. Cadre juridique

- En CMPP
- En CAMSP
- Points communs, différences
- Notion de parcours
- Populations prises en charge
- Action sur les familles
- Action sur les partenaires ?
- Intervention en niveau 1 et/ou en niveau 2 de complexité ?

II. Les étapes du parcours de l'enfant

- 1er contact et accueil
- Information des enfants/adolescents et des familles
- Recueil des données
- 1er rendez-vous ou 1re consultation
- Orientation ?
- Évaluation, bilans
- Synthèse
- Projet de soins
- Entente préalable et renouvellement
- Prise en charge/soins
- Évaluation du suivi
- Fin du suivi

III. Les outils institutionnels

- Plateau technique
- Orientations cliniques
- Pluridisciplinarité
- Projet d'établissement
- Documentation à remettre aux familles
- Place du projet personnalisé et du DIPeC
- Dossier de l'enfant / adolescent
- Échanges d'informations
- Partenariats

IV. Quelle qualité des soins ?

- De quoi parle-t-on ?
- Travail avec l'enfant, l'adolescent
- Travail avec les parents et familles
- Travail avec les partenaires
- Les « résultats obtenus » (annexes xxxii et xxxii bis)

V. Évaluation – bilan

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Prévenir et lutter contre la maltraitance en CMPP et/ou CAMSP

Depuis la loi n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, la maltraitance est légalement définie.
De nouvelles obligations et de nouveaux outils s'imposent pour les établissements et les professionnels.
Cette formation s'organise avec apports et discussion ainsi que travaux en atelier(s).

Objectifs
- Disposer de repères
- Réfléchir au positionnement institutionnel
- Enrichir les pratiques professionnelles

Pré-requis
Néant

Professionnels concernés
Equipe ou tout professionnel intéressé
(*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode
Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Intra* : 2 jours

Formateur-consultant

3 390 €*

Formation à distance : nous contacter

Formation sur mesure : nous contacter

Élaborer un plan de prévention des risques de maltraitance

2 jours

3 390 €

Nous contacter

Programme

I. Introduction

II. La maltraitance
- Définition juridique
- Liens avec la bientraitance
- Avis du CNCDH du 22 mai 2018
- Recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM-HAS
- Repérage des formes de maltraitances
- Qualification juridique des actes de maltraitance
- Non-assistance à personne en péril
- Propos confidentiel et secret
- Non-dénonciation de crimes et sévices
- Rôle des autorités publiques
- Place des familles et des partenaires

III. Situations pratiques
- Travail sur des situations tirées de la pratique professionnelle
- Suspicion de maltraitance
- Confidences
- ...

IV. Quelle approche institutionnelle en CMPP-CAMSP ?
- Positionnement institutionnel
- Politique de prévention de la maltraitance
- Politique de lutte contre la maltraitance
- Soutien aux professionnels
- Identification des situations, prise en compte, accompagnement, suites à donner, suivi
- Protocole et procédure
- Déclarations, signalement et informations préoccupantes
- Traçabilité et gestion des « évènements indésirables »
- Analyse et répercussions dans l'établissement
- GRH et contrôle
- Autorité extérieure indépendante : prérogatives, mécanisme pour y faire appel

V. Évaluation-bilan

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €
RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Actualiser les outils de la loi n° 2002-2 en CMPP et/ou CAMSP

La mise à jour des outils de la loi de 2002 s'impose au minimum tous les 5 ans. Par ailleurs, le législateur a complété le dispositif de 2002.
Quels sont les enjeux ?
- des outils à jour et conformes aux obligations légales et réglementaires ;
- des outils utiles et pratiques.

Cette formation propose un cadre facilitant une mise en œuvre pertinente des outils obligatoires de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Elle fait intervenir un formateur spécialisé dans le champ de l'action médico-sociale et rôdé à l'élaboration de ces outils.
Un travail sur les outils contribue fortement à la réflexion institutionnelle et à la mise en application de la loi et de ses évolutions dans le respect des objectifs et de l'éthique des CMPP et/ou CAMSP. Elle permet de disposer d'un regard transversal sur l'ensemble des outils obligatoires, de les articuler, de bien les comprendre et de faciliter une mise en œuvre performante pour des soins de qualité.

Objectifs
- Être en mesure de mettre à jour les outils obligatoires
- Être en mesure de renforcer la cohérence des outils
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis
Néant

Professionnels concernés
Tout professionnel intéressé +/- groupe de travail (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode
Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Intra* : 2 jours

Formateur-consultant

3 390 €*

Formation à distance : nous contacter

Formation sur mesure : nous contacter

Cette formation en PCO
Nous contacter

Programme

I. Synthèse du cadre juridique des outils obligatoires
- Le projet d'établissement
- Le document unique de délégation
- Le projet personnalisé
- Le règlement de fonctionnement
- La participation des usagers
- Le DIPeC
- Le livret d'accueil
- La personne de confiance

II. Les outils susceptibles d'être impactés
- Procédure d'admission
- Coordination des projets personnalisés
- Dossier usager/patient et ses différents volets
- Gestion des données et la politique de confidentialité (RGPD)
- Fiches de postes

III. Ateliers outils
Selon les besoins des participants

IV. Évaluation - bilan

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Comment donner du sens au DIPeC ?

Les fondamentaux en CMPP et/ou CAMSP

Le DIPeC a souvent bien du mal à trouver du sens en CMPP et/ou en CAMSP.
Ses contours, son utilisation, ses intérêts interrogent.
Sa régularité réglementaire fait souvent défaut.
Comment faire d'un document obligatoire un document utile pour la clinique ? Et simple d'utilisation ?
Cette formation propose une réflexion et un travail sur le DIPeC et ses avenants.
Cette formation d'une journée peut être complétée d'une deuxième journée afin de faciliter la formalisation et l'intégration du DIPeC dans le process de l'équipe

Objectifs

- Comprendre la finalité du DIPeC
- Réfléchir au sens clinique du DIPeC
- Être en mesure de rédiger ou valider un projet de DIPeC adapté aux besoins de l'équipe
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Professionnels concernés

Equipe +/- groupe de travail pluridisciplinaire, dont médecin directeur (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

Intra* : 1 jour

Thierry CASAGRANDE
Formateur-consultant

1 790 €*

Formation à distance : nous contacter

Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- Formalisation et intégration du DIPeC au process clinique
- Dossiers de l'enfant et écrits professionnels
- Secret *partagé* en CMPP et/ou CAMSP

Programme

I. Contexte

- Liste des outils obligatoires (rappel)
- Place du DIPeC parmi les outils obligatoires
- Objectifs du législateur
- Contenu obligatoire du DIPeC et des avenants
- Place dans le processus de prise en charge (accueil, diagnostic, traitement)
- Valeur juridique

II. Objectifs et utilisations possibles

- Engagement, participation des parents
- « Double » prise en charge
- Projet personnalisé
- Autres éléments utiles susceptibles d'être intégrés dans un DIPeC
- Modalité d'élaboration en pratique quotidienne
- 7 Points clés du DIPeC

III. Évaluation - bilan

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Quel projet personnalisé en CMPP et/ou CAMSP ?

Le projet personnalisé répond à la fois à une logique institutionnelle et à une logique singulière. Il interroge notamment le processus de prise en charge, d'accompagnement et de suivi. Il questionne directement les liens avec les familles et l'organisation interne, notamment la réunion de synthèse.
Rappelons que le projet personnalisé est obligatoire. Si les CMPP sont parfois réticents à réaliser un projet personnalisé dans les formes académiques prévues par l'ANESM-HAS, les CAMSP y sont plus enclins.
Cette formation s'organise en 2 journées consécutives avec en option 3e journée espacée de quelques semaines.

Apports attendus

- Réflexion sur le projet personnalisé (ou projet de soins ?), son élaboration, son intégration dans le parcours de soins et d'accompagnement, articulation avec d'autres outils (compte rendu de synthèse, DIPeC...).
- Evolutions de pratiques favorables sur le plan clinique.

Objectifs

- Être en mesure de formaliser ou de faire évoluer un outil opérationnel
- Prendre en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM-HAS
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Professionnels concernés

Équipe +/- groupe de travail

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

Intra* : 2 jours
Option : +1 jour

Formateur-consultant

3 390 €*
(2 jours)

Formation à distance : nous contacter

Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- Quel processus d'accueil, d'évaluation et de prise en charge en CMPP et/ou CAMSP ?
- Repérage, diagnostic, évaluation pluridisciplinaire et accompagnement précoce et personnalisé des enfants en CAMSP

Programme

I. Le cadre du projet personnalisé

- Enjeux : co-construction d'un projet compatible avec les impératifs cliniques
- Principes fondamentaux et recommandations ANESM-HAS
- Référentiel national d'évaluation des ESMS
- Cadre légal et réglementaire
- Définition et objectifs du projet
- Liens avec le DIPeC
- Liens avec le renouvellement de prise en charge
- Place de SERAFin-PH

II. Le projet personnalisé dans le process du CMPP/CAMSP

- Inscription
- Accueil
- Diagnostic, bilans
- Soins, suivi
- Prévention (CAMSP)
- Autre
- Fin de suivi

III. L'élaboration du projet personnalisé

- Demande, attentes de l'enfant, des familles et tiers
- Recueil des données
- Analyse des données
- Diagnostic de situation, identification des ressources et difficultés rencontrées
- Identification des besoins
- Définition du projet
- Objectifs et moyens
- Planification
- Mise en oeuvre et suivi du projet
- Ajustement du projet

IV. Les outils du projet personnalisé

- Coordonnateur, coordinateur, référent
- Document « projet personnalisé »
- Réunion de synthèse
- Ecrits professionnels
- Autres

V. Atelier(s)

Selon les besoins

- *évaluation du projet actuel*
- *qui fait quoi et à quel moment ?*
- *structuration d'un projet-type*
- *mission du référent, coordonnateur*
- *identification de la demande, des attentes, des besoins*
- *formalisation d'objectifs*
- *écrits professionnels*
- …

VI. Évaluation - bilan

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Documentation et écrits professionnels en CMPP et/ou CAMSP

Cette formation propose de réfléchir à la documentation et aux écrits professionnels pertinents du 1er contact à la fin du suivi d'un enfant dans une logique de parcours. Parcours au sein de l'équipe bien sûr mais aussi le cas échéant, avec les partenaires.
Cette formation propose une réflexion et une vision de la documentation associée à chaque étape clé du suivi d'un enfant.

Objectifs
- Identifier les documents et informations utiles
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis
Néant

Professionnels concernés
Tout professionnel intéressé

Méthode
Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Intra* : 1 jour

1 790 €*

Formation à distance : nous contacter

Formation sur mesure : nous contacter

Programme

I. Cadre juridique
- Données de santé et RGPD
- Informations à collecter
- Protection des informations
- Type d'informations à collecter et à organiser : administratives, cliniques, pédagogiques, socio-éducatives, statistiques
- Finalité du recueil, de la conservation et des échanges d'informations

II. Les écrits par étape
- 1er contact, inscription
- 1er entretien ou 1re consultation
- DIPeC
- 1er compte rendu
- Protocoles de test
- Bilans
- Rencontres et contacts partenaires
- Compte rendu de synthèse
- Projet personnalisé
- Notes personnelles
- Productions des enfants
- Fin de prise en charge
- Suivi post sortie (maintien du contact)
- …

III. Ateliers
- Travail sur pièces

IV. Évaluation - bilan

Modules complémentaires
- Intégrer le DIPeC au process clinique en CMPP et/ou CAMSP
- Le dossier de l'enfant en CMPP et/ou CAMSP

Le dossier de l'enfant en CMPP et/ou CAMSP

Cette formation propose de décrire et préciser le cadre juridique et méthodologique des dossiers des patients. Elle concerne les enfants et/ou adolescents en CMPP et/ou CAMSP. Elle propose une approche centrée sur la finalité des dossiers, sur leur organisation et leur tenue. Elle concerne l'ensemble du dossier, dans ses dimensions administratives, médicales, thérapeutiques, paramédicales, pédagogiques, sociales et socio-éducatives le cas échéant. Le dossier est avant tout un outil au service de la prise en charge de l'enfant/adolescent et de sa famille. Objet d'enjeux, il se situe à un carrefour clé du suivi : qualité des soins, interdisciplinarité, confidentialité…

Objectifs
- Connaître le cadre légal et réglementaire
- Savoir évaluer l'organisation et la tenue des dossiers
- Être en mesure d'engager ou de poursuivre un travail d'évolution des dossiers

Programme
I. Cadre juridique
II. Le dossier au CMPP et/ou CAMSP
III. Ateliers

Intra* : 2 jours

Intra* : 3 390 €*

Formation à distance : nous contacter

Formation sur mesure : nous contacter

Programme complet sur www.analys-sante.fr

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Quels écrits professionnels dans le DUI en CMPP/CAMSP

Enjoindre de renseigner le DUI (dossier de l'usager informatisé) est souvent insuffisant. Etant entendu que l'informatisation conduit habituellement à modifier le contenu de certains écrits. Cette réflexion spécifique facilite l'élaboration d'écrits professionnels choisis et pertinents. A cet égard, la définition des écrits obligatoires et des écrits indispensables est souvent aidante et peut constituer un point de passage très intéressant.
Ce travail facilite les évolutions, limite tensions et incompréhensions et contribue à enrichir les pratiques professionnelles et la sécurité des informations.

Objectifs
- -Intégrer les besoins des équipes au DUI
- -Faciliter l'élaboration d'écrits clés
- -Renforcer la réflexion juridique et éthique sur les écrits professionnels
- -Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis
Néant

Professionnels concernés
Tout professionnel intéressé (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode
Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; discussion (option 2e journée : + ateliers)

Intra* : 1 ou 2 jours

Formateur-consultant

1 jour : 1 790 €*
2 jours : 3 390 €*

Formation sur mesure : nous contacter

Programme

1re journée

I. Contexte et enjeux
- Programme ESMS numérique, ViaTrajectoire
- Implications du DUI référencé Ségur
- Messagerie sécurisée

II. Cadre juridique du DUI
- Le DUI est-il obligatoire ?
- Notions : dossier, DUI, RGPD…
- Interopérabilité
- Liens avec le DMP

III. Cadre juridique du dossier et des écrits professionnels
- Droits des enfants et des familles
- Contenu obligatoire du dossier
- Principe juridique de minimisation
- Secret et échanges d'informations
- Information et autorisations des patients
- Habilitations informatiques internes
- Droits d'accès
- Durée de conservation

IV. Déontologie et éthique des écrits professionnels
- Place de la déontologie et de l'éthique en CMPP/CAMSP
- Sens des écrits

OPTION
2e journée

V. Ateliers : organisation du dossier et des écrits professionnels
Selon les besoins : structuration des écrits, qui écrit quoi et quand, documents types, etc.
- Contenu indispensable
- Contenu choisi
- Nature et type des écrits
- Périodicité des écrits
- Auteurs des écrits
- Un dossier papier peut-il subsister en parallèle ?
- Place des notes personnelles

VI. Conclusion

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Assistante de direction et secrétaire en CMPP et/ou CAMSP

Les CMPP et CAMSP jouent un rôle essentiel dans la prise en charge ou l'accompagnement des enfants et des familles confrontés à des difficultés médicales, paramédicales, psychologiques, développementales ou sociales. Dans ces structures, les assistant(e)s de direction et secrétaires occupent une position centrale, assurant à la fois des missions administratives, organisationnelles et relationnelles. Leur rôle, souvent polyvalent, exige des compétences techniques, une grande adaptabilité et une sensibilité particulière aux public accueilli et aux contextes médico-sociaux.
Ce programme de formation a été conçu pour répondre aux besoins spécifiques de ces professionnelles. Il vise à renforcer leurs compétences clés, optimiser leur efficacité dans la gestion des tâches quotidiennes et favoriser une posture professionnelle adaptée aux enjeux de ces établissements. À travers des séquences théoriques et pratiques, cette formation propose des outils concrets pour améliorer la gestion administrative, la communication avec les enfants, les familles, les équipes pluridisciplinaires et la direction. Elle intègre également une dimension de bien-être au travail, reconnaissant l'importance de préserver l'équilibre des assistantes de direction et secrétaires face aux exigences émotionnelles et organisationnelles de leur métier.

Objectifs

- Connaître les obligations juridiques des CMPP/CAMSP en lien avec les pratiques administratives
- Clarifier les responsabilités des assistant(e)s de direction et secrétaires et optimiser leur organisation au sein du CMPP/CAMSP.
- Développer des compétences en communication adaptées aux enfants, aux familles, aux équipes pluridisciplinaires et direction
- Renforcer la coordination interprofessionnelle
- Gérer des situations relationnelles complexes
- Développer une qualité de vie au travail

Professionnels concernés

Assistante et secrétaire de direction, responsable administrative, secrétaire de CMPP, CAMSP…

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

Inter* : 2 jours

2 formateurs-consultants

1 formateur en présentiel (fonction et postures professionnelles)

+ sur option 1 avocat en distanciel (cadre juridique)

Sur devis*

Formation sur mesure : nous contacter

Programme

I. Cadre du suivi en CMPP/CAMSP

- Droit des usagers, droit des patients et des familles
- Annexes XXXI, XXXII bis
- Gestion des dossiers, données sensibles, confidentialité, sécurisation des échanges, RGPD
- Obligations administratives
- Responsabilités juridiques

II. Rôles et missions des assistantes de direction et secrétaires

- Définir les rôles et missions de l'assistant(e) de direction et de la secrétaire en CMPP/CAMSP
- Clarifier les responsabilités et attentes liées au poste
- Élaborer ou optimiser une fiche de poste adaptée aux besoins des structures et aux réalités du terrain
- Identifier les compétences techniques et relationnelles nécessaires

III. Communication en CMPP/CAMSP

- Faciliter les échanges entre les différents acteurs, renforcer l'interdisciplinarité
- Favoriser la cohésion d'équipe
- Comprendre les principes d'une communication efficace et adaptée au public des CMPP/CAMSP
- Identifier les enjeux de la communication avec les familles en situation de vulnérabilité (stress, anxiété, attentes élevées)
- Adapter son langage et son attitude (ton, posture, écoute active) aux besoins spécifiques des enfants et des familles
- Instaurer un climat de confiance dès l'accueil
- Gérer des situations sensibles : familles en détresse, conflits, urgences

IV. Qualité de vie au travail

- Identifier les sources de stress dans le contexte médico-social
- Prévenir l'épuisement professionnel
- Trouver de la sérénité au travail
- -Adopter des stratégies pour une meilleure qualité de vie au travail

V. Évaluation - bilan

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Manager une équipe en CMPP et/ou CAMSP

Objectifs
- Situer son rôle et son positionnement
- Distinguer les enjeux du changement
- S'approprier des techniques et outils de management

Professionnels concernés
- Cadres de direction
- Nbre minimum : 1
- Formation personnalisée

À partir de 4 h
(durée : 1 à 6 mois)
Formation à distance

Sur devis :
nous contacter

Programme
I. Enjeux du changement
II. Connaissance de soi et de son style de communication
III. Accompagner le changement
IV. Évaluation - bilan

Parmi nos formateurs

Jean-François HÉRON
PUPH, ex médecin-directeur du Centre Anticancer François Baclesse de Caen et ex expert-visiteur HAS
Projet médical, processus de soins et d'accompagnement, éthique et fin de vie évaluations

Thierry CASAGRANDE
Avocat, consultant, fondateur d'ANALYS-SANTÉ
Projets stratégiques, évaluation et outils institutionnels, droits, responsabilités, éthique
+ de 20 ans d'expérience en CMPP/CAMSP

Marie LE CAROUR
Consultante
Management RH, RPS, QVT, bientraitance

Josselyne LEROUX
Consultante, ex directrice de Dispositif IME
Projet d'établissement, *Dispositif,* évaluations

Frantz FAIVRE
Avocat, consultant
Responsabilité juridique, droit des *usagers*

Philippe SIMIAN
Consultant, ex médecin-directeur du centre de vaccinations internationales Air France, médecin du travail
Management, systèmes d'informations, santé au travail

ANALYS-SANTÉ moteur de compétences™

- Apports didactiques clairs
- Repères juridiques
- Formations modulables

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Maltraitance DUI Management Soins Écrits pro Qualité
Éthique Durable Déontologie Expertise
Projet d'établissement Familles Dossiers
TDAH Autodétermination Accueil Secret Confiance Social
Expérience Outils Équipe Accompagnement
HAS Confidentialité CMPP Personnalisé Partenariats
Bonnes pratiques Médical Partage Bientraitance
Respect Droit Évaluation PCO Pairs-aidants CAMSP

Catalogues et programmes
de formation sur

www.analys-sante.fr

ANALYS SANTÉ
Conseil et formation professionnelle
Moteur de compétences

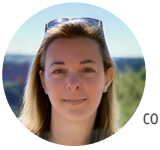

Une question ?
Sonia COURTEILLE
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr